

Intitulé du diplômeLP-Métiers Aménagement Territoire et Urbanisme PT Infographie paysagère (NANCY)ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026COLLEGIUM S&T

Composante(s) concernéesFST

Nombre de redoublements autorisés pour l'année visée

N° Semestre	Code	Nature Élément	Nom complet	Crédits	Coef.	Session 1					Session 2 si CT / 2nde chance si CC				Paramétrage APOGEE						
						Modalité de contrôle	Nature de(s) l'épreuve (s)	Nombre d'épreuves	Durée des épreuves	coeff de chaque épreuve	Nature de l'épreuve	Nombre d'épreuves	Durée	coeff de chaque épreuve	Barème	Conservation oui/non	Durée de conservation	Note mini de conservation	Capitalisation	Report	Note minimale de report
	5JBILN01	BCC	BLOC DE COMPETENCES 1 : ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	9																	
	5JUILN01	UE	UE 500 COMPETENCES TRANSVERSALES	6	2	CC													oui	non (CCI)	
	5JCILN01	CHOI	Option UE500																		
	5JEILN04	EC	500.4 Conception de jardins et espaces verts		0,2	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN05	EC	500.4 Technologies avancées pour l'image et les projets		0,2	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h + projet						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN01	EC	500.1 Images numériques		0,2	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN02	EC	500.2 Anglais		0,3	CC	Ecrit/oral	2	entre 10mn et 4h	0,50					sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN03	EC	500.3 Installation et administration matériel informatique		0,3	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JUILN02	UE	UE 501 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	3	1	CC													oui	non (CCI)	
	5JCILN02	CHOI	Choix Option UE501																		
	5JEILN07	EC	501.2 Territoire et Paysage		0,5	CC	Ecrit/TP	2	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN08	EC	501.3 Gestion administrative et technique de projet paysager		0,5	CC	Ecrit/TP	2	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN06	EC	501.1 Compréhension du paysage et démarche de projet		0,5	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JBILN02	BCC	BLOC DE COMPETENCES 2 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS	21	2	CC															
	5JUILN03	UE	UE 502 MISE EN FORME DU PROJET	9	3	CC													oui	non (CCI)	
	5JEILN09	EC	502.1 Maquette 3D		0,3	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN10	EC	502.2 Création et traitement d'images 2D		0,4	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN11	EC	502.3 Théorie et techniques manuelles des croquis		0,3	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JUILN04	UE	UE 503 COMMUNICATION DU PROJET	3	1	CC													oui	non (CCI)	
	5JEILN12	EC	503.1 Communication appliquée au paysage		0,3	CC	Ecrit/TP	2	entre 10mn et 4h + projet						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN13	EC	503.2 Typographie et mise en page		0,3	CC	Ecrit/TP	2	Projet						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN14	EC	503.3 Pressbook		0,2	CC	projet	1	Projet						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN15	EC	503.4 Gestion de site web		0,2	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JUILN05	UE	UE 504 MISE EN OEUVRE DU PROJET	9	3	CC													oui	non (CCI)	
	5JCILN03	CHOI	Choix Option UE504																		
	5JEILN18	EC	504.3 dossier de Consultation des Entreprises		0,2	CC	Ecrit	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN19	EC	504.4 Systèmes d'information géographique		0,2	CC	Ecrit	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN16	EC	504.1 DAO 2D (logiciel type Autocad)		0,4	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JEILN17	EC	504.2 DAO perfectionnement - application au paysage		0,4	CC	Ecrit/TP	1	entre 10mn et 4h						sur 20				non	non (CCI)	
	5JBILN03	BCC	BLOC DE COMPETENCES 3 : REALISATIONS PROFESSIONNELLES	30	2	CC															
	5JUILN06	UE	UE 601 TYPE EXPERIENCE	20	3	CC													oui		
	5JTILN01	STG	Alternance pro				Rapport/Oral/a	3	Note = (0.5 appréciation maître d'apprentissage + 1.25 oral + 1.25 rapport)/3						sur 20						
	5JTILN02	STG	Stage				Rapport/Oral/a	3	Note = (0.5 appréciation maître d'apprentissage + 1.25 oral + 1.25 rapport)/3						sur 20						
	5JUILN07	UE	UE 602 PROJET TUTEURE	10	3	CC															
	5JPILN01	PRJ	projet tuteuré		3		Oral/Ecrit	3	Oral devant jury	0,4, 0,4, 0,2					sur 20				oui		

Organisation de la Licence professionnelle.

La Licence professionnelle se prépare en 1 an et comprend 60 crédits au-delà d’un diplôme de niveau Bac+2. Le diplôme de Licence professionnelle confère le grade de Licence correspondant à l'acquisition de 180 crédits.

Une année est composée d'Unités d'Enseignements (UE). Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits européens (ECTS - European Credit Transfer System) et d'un coefficient proportionnel au nombre de crédits ECTS. Un semestre équivaut à 30 ECTS et une année à 60 ECTS. Les unités d’enseignements sont regroupées en Blocs de Compétences qui doivent être validés indépendamment les uns des autres.

Chaque UE peut être composée de plusieurs Enseignements Constitutifs (EC). Dans une UE donnée, les EC qui se voient attribuer une valeur en crédits ECTS sont dits capitalisables. On parle alors d’ECC (Enseignements Constitutifs Capitalisables). Une UE dans laquelle l’étudiant a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise et capitalisée. Un Bloc de Compétence validé est définitivement acquis et capitalisé.

Modalités d’évaluation et assiduité. L’évaluation est continue et intégrale.

L’évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d’évaluations diversifiées (avec et sans convocation), réparties régulièrement sur l’ensemble des semaines du semestre et pour l’ensemble des enseignements.

L’assiduité est de règle pour tous les enseignements délivrés dans le cadre d’une Licence Professionnelle (sauf Régimes spéciaux d’études) : une fiche de présence est à signer quotidiennement.

Pour les étudiants en alternance, le non-respect de cette règle est traité en application du code du travail. Pour les autres étudiants, les modalités de prise en compte du non-respect de cette règle sont définies dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques à chaque LP.

La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d’absence à une épreuve sans convocation, l’étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de huit jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

En cas d’absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l’étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

icic. Modalités d’obtention de la Licence professionnelle

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont validé les sept (7) UE constitutives. La

validation d’une UE est obtenue :

- soit par l’obtention d’une note supérieure à 10
- soit par compensation à l’intérieur du Bloc de Compétences la contenant lorsque la moyenne de ce bloc est supérieure à 10

Des UE qui n’appartiennent pas au même Bloc de Compétences ne peuvent pas se compenser

mutuellement. Les Blocs de

Compétences ne peuvent pas se compenser entre eux.

Un coefficient est affecté à chaque Bloc de Compétences. Il est utilisé pour calculer une moyenne

annuelle lorsque les trois blocs sont

validés.

La LPIP est composée de trois Blocs de Compétences :

Bloc 1 : Environnement professionnel. Ce bloc de coefficient 1 regroupe les enseignements transversaux (informatique, langue, théorie des images, etc.) et l’enseignement sur l’aménagement du territoire. Il est constitué de l’UE1 et de l’UE2.

Bloc 2 : Aménagements Paysagers. Ce bloc de coefficient 2 regroupe les enseignement sur la mise en forme du projet, les enseignements sur la communication du projet et les enseignements sur la mise en œuvre du projet. Il est constitué de l’UE3, de l’UE4 et de l’UE5.

Bloc 3 : Réalisations professionnelles. Ce bloc de coefficient 2 regroupe l’UE d’expérience professionnelle (stage ou alternance) et le projet tuteuré. Il est constitué de l’UE6 et de l’UE7

Mentions. Une mention est attribuée au diplôme de Licence sur la base de la moyenne annuelle calculée

Les seuils de mention sont les suivants :

Passable : note entre 10 et 11.999

Assez Bien : note entre 12 et 13.999

Bien : note entre 14 et 15.999

Très bien : note 16 et plus

Aménagement pour étudiants présentant un handicap. Les candidats qui présentent un handicap tel que défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles peuvent bénéficier d'aménagements portant sur :

- La conservation, durant cinq ans, des notes à des épreuves ou des unités obtenues à l'un des examens, ainsi que le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience, le cas échéant ;
- L'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves de l'un des examens ;

Des adaptations d'épreuves ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap, dans les conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale, du ministre chargé de l'enseignement supérieur ou du président.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Modalités spécifiques

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Les coefficients des UE et des éléments constitutifs sont mentionnés ci-dessous.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement appartenant au même bloc de compétences, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

La note pour chaque UE est calculée par la moyenne coefficientée des EC les constituant selon les formules suivantes :

N°	Intitulé de l'UE	Heures	ECTS	Session 1(CCI)	Coefficient de l'enseignement au sein de l'UE	Coef
UE 1	Compétences transversales	105h		6 4 notes	$(n1*0,2)+(n2*0,3)+(n3*0,3)+(n4*0,2)$	2
UE 2	Aménagement du territoire	60h		3 3 notes	$(n1*0,5)+(n2*0,25)+(n3*0,25)$	1
UE 3	Mise en forme du projet	110h		9 3 notes	$(n1*0.3)+(n2*0.4)+(n3*0.3)$	3
UE 4	Communication du projet	70h		3 4 notes	$(n1*0.3)+(n2*0.3)+(n3*0.2)+(n4*0.2)$	1
UE 5	Mise en œuvre du projet	105h		9 3 notes	$(n1*0.4)+(n2*0.4)+(n3*0.2)$	3
UE 6	Stage / Alternance	490h		20 3 notes	$(n1*0,5)+(n2*1,25)+(n3*1,25)$ (tuteur + mémoire + soutenance)	3
UE 7	Projet tuteuré	150h		10 2 notes	$(n1*0,2)+(n2*0,8)$	3